

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

Etaient présents : Yves George, le maire,
Mesdames Duneau J , Germain N , Martin D, Messieurs Bailhoux L, Favry K, Gledel G, Grisel P, Lasnier H,
Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Vieillard C.

Absents excusés : Mme Cousin D, Mr Virlet F. **Pouvoirs à :** Mme Duneau J, Mr Prévost G.

Rappel de l'ordre du jour :

Approbation du compte de gestion – compte administratif de l'année 2008
Affectation du résultat
Vote des taux d'imposition pour l'année 2009
Vote du budget 2009
Retrait de la commune de Sambin du syndicat Sicala
Délibération modificative sur une cession de terrain zone les Mardelles 2
Délibérations et questions diverses.

Approbation des comptes de l'année 2008 : Le maire commente successivement le compte de gestion et le compte administratif avant de confier la présidence au doyen, Mr Vieillard. Sont approuvés par le conseil municipal, le compte de gestion (1 voix «contre » et 14 voix « pour ») et le compte administratif (2 abstentions et 12 voix « pour ») . Il est précisé que la section de Fonctionnement présente un excédent de 243 487.98€, et la section d'investissement un excédent de 84 439.04 €.

Affectation du résultat : Après l'approbation du compte administratif, il est proposé de statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement. Le conseil municipal (14 voix « pour » et une abstention) décide d'affecter la somme de 230 000€ en section d'investissement, au compte n° 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ». Le solde de 13 487.98€ est reporté au compte numéro002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Vote des taux : Maintien des taux pour l'année 2009 soit : Taxe d'habitation 11,95% – Taxe foncière sur le Bâti 14,95% – Taxe foncière sur le Non Bâti 47,93%.

Budget Principal 2009: Le conseil municipal approuve (1 abstention, 1 voix « contre » et 13 voix « pour », le budget proposé. Il présente en sections de :

Fonctionnement : Dépenses 445 617 €. Recettes 539117 €. Affectation investissement 93 500 €.

Investissement : équilibré en dépenses et recettes pour 1 462 119 €, voté par opération sans vote formel.

Endettement : Le maire présente l'endettement de la commune. Il est constaté une nette diminution de l'endettement en l'an 2013 principalement dû à la création de la ZAC « des Coutures ».

Vote des subventions accordées

Présentation par Mr George et Mme Duneau des subventions à verser pour l'année 2009. Après proposition et modification du conseil municipal, les subventions sont adoptées à l'unanimité pour un montant global de 910 euros.

Retrait de la commune de Sambin du syndicat Sicala

Le conseil municipal, unanime, émet un avis favorable à la demande de retrait de la commune de Sambin.

Délibération modificative sur une cession de terrain situé zone des Mardelles 2

Suite à une erreur de superficie de terrain, une nouvelle délibération est prise pour corriger et annuler la précédente délibération du 15 décembre 2008. Mr Lasnier H réunira, le mercredi 15 avril à 18h, la commission urbanisme pour étudier les plans du futur lotissement. Accord unanime du conseil municipal.

Délibérations diverses :

- La participation obligatoire au fonctionnement de l'école du Sacré Cœur sous contrat est maintenue à 12 500€, somme versée selon les modalités habituelles. Accord unanime du conseil municipal.

- Le Centre départemental de Gestion de la fonction publique territoriale propose de mettre en place un contrat d'assurance des risques statutaires pour l'ensemble du personnel communal. Le conseil municipal, unanime, accepte et charge le Centre de Gestion d'engager la procédure de mise en concurrence.

- Le conseil municipal, unanime, accepte les indemnités versées par les assurances Groupama s'élevant à 49.59 euros pour le sinistre de l'atelier communal.

- Pour répondre à une demande faite par une société installée sur notre territoire, le conseil municipal, unanime, fixe à 75 euros la location d'une centaine de chaises.

Questions diverses

Informations de Mrs H.LASNIER et G.PREVOST

Travaux

Aménagement paysager de la commune : Mrs Y.George, H.Lasnier, G Prévost et S.Touzelet ont reçu le directeur du CAUE pour une étude sur l'ensemble du territoire.

Sécurité : Mrs G.Prévost et H.Lasnier doivent rencontrer messieurs Aucuit et Caro du Conseil Général pour l'aménagement de l'entrée de la rue des Grèves.

Signalisation horizontale : Réfection prévue prochainement pour les bandes de stop et passages pour piétons.

Pose d'un miroir en face de la rue de la Loire.

Mr Bailhoux L demande si est envisagé le fauchage des terrains situés dans les Mardelles ; des devis seront demandés par Mr Prévost G pour l'entretien de ces terrains.

Informations de Mr S.TOUZELET :

- Commerces : Recherche de candidats pour le remplacement de l'épicière Mme Stoll. Des annonces paraîtront dans la Nouvelle République et le journal « Transcommerce ».

Une réunion est fixée au lundi 6 avril à 17h avec le service « développement économique » d'Agglopolys pour l'étude d'implantation du pôle commerces.

Patrimoine

- Journée du « Patrimoine de Pays » :

Animation prévue le 14 juin prochain, une permanence sera assurée à l'église St Jean-Baptiste avec proposition d'un circuit dans Ménars.

- « Mise en valeur du Patrimoine » :

Action menée par la Fondation du Patrimoine du 20 juin au 8 juillet. Les communes de Ménars et St Denis S/Loire y participeront le 21 juin.

- Une conférence ayant pour thème « la navigation sur la Loire » est prévue le 30 juin à 20h30 à l'espace culturel Oudin/Bretheau – salle des Charmilles.

Agglopolys :

- En juillet 2011, ouverture de la nouvelle piscine.

- En 2010, gratuité des transports scolaires urbains.

- Demande faite au Préfet pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire d'Averdon.

Accord donné par l'Agglo pour la procédure engagée par la commune d'Averdon pour l'implantation d'éoliennes.

Divers :

- L'école privée fêtera son 150^{ème} anniversaire en septembre prochain.

- Mme Verleure a été décorée de l'Ordre National du mérite pour son dévouement et son engagement dans l'action sociale du Blésois.

Informations de Mme J. DUNEAU :

Exposition sur les castors : Mmes Favry et Laval remercient le personnel communal pour sa participation aux préparatifs.

Repas des Aînés : Comme à l'accoutumée, le repas offert par la municipalité fut un succès. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à : 22h30 .